MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

Ouagadougou, le 16 JUIN 2021

N° 21-00616 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de **recrutement de deux (02) élèves Chirurgiens Dentistes Spécialistes, session 2021.**

Ce sont :

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	SIDIBE HAROUNA	351970Y	2109_1916_2170_979	02/07/90
1°	KABORE EDOUARD	351964T	2105_1116_2167_345	12/01/91
3°	BOCOUM AMIDOU	351965E	2101_0216_2177_495	27/04/91
4°	BAMOUNI YIDJA ROSEMONDE MARIE	351968L	2125_0216_2153_977	13/06/93

Arrêté la présente liste à 4 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé (MS).

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
Le Secrétaire Général

Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon